

ENTREPRENEURIAT/RSE : Les entrepreneurs de Bourgogne-Franche-Comté sont invités à candidater

Jusqu'au vendredi 29 septembre prochain, les entrepreneurs de la région Bourgogne-Franche-Comté employant moins de 20 salariés sont invités à candidater au Prix Santé Entrepreneurs [HARMONIE MUTUELLE](#) / T : 01.42.66.99.66. Pour sa 4e édition, ce prix national vise à récompenser des organisations, partout en France, qui ont mis en place des actions visant à améliorer la santé ou le bien-être de leurs salariés ainsi que des initiatives en faveur de l'environnement. <https://www.harmonie-mutuelle.fr/>